



L'ÉDITO

## Quel gâchis !

Par Pierre Vieillard,  
Président de BFC Angels

La dissolution de l'Assemblée nationale et la situation politique actuelle perturbent les investissements. L'ampleur de cette perturbation sera mesurée après les débats parlementaires. Les investisseurs pointent plusieurs freins :

- des incertitudes législatives et réglementaires, rendant difficile l'élaboration des business plans,
- un ralentissement des réformes et des revirements dans des secteurs clés,
- des inquiétudes sur la situation budgétaire, économique et le coût du travail.

Face à ces défis, dirigeants et investisseurs identifient quatre priorités : l'innovation, l'énergie, le soutien aux PME et la réindustrialisation. Ils insistent aussi sur l'importance de maintenir le cap économique des dernières années. Après une période de stabilité qui avait restauré la confiance, le pouvoir doit rester vigilant face aux critiques.

Formulons cinq vœux en espérant qu'ils ne soient pas pieux :

1. Prolonger l'effort de compétitivité en préservant nos atouts fiscaux (crédit impôt recherche, IS à 25 %, baisse des impôts de production).
2. Réduire la dépense publique, drastiquement mais intelligemment, pour protéger croissance, emploi et innovation.
3. Accélérer la réindustrialisation, simplifier les procédures d'autorisation des sites industriels et assouplir la trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette).
4. Soutenir la décarbonation et la transition écologique en facilitant les financements et en simplifiant les démarches pour les industriels.
5. Miser sur nos compétences et l'innovation, notamment via l'accompagnement des PME et ETI dans leur transformation numérique, le développement de l'IA et le financement des ruptures technologiques.

Encourageons aussi le co-investissement et étendons les incitations pour les Business Angels en réduisant les freins fiscaux.

La situation est grave, mais pas désespérée. L'avenir se joue maintenant.

ENTREPRISE

## L'innovation au service de la haute bijouterie et de la mémoire



Maison Valois Varden se distingue par sa capacité à combiner innovation et tradition dans la création de bijoux et d'objets mémoriels d'exception, comme les urnes funéraires. Fondée début 2024 pour répondre aux besoins du secteur funéraire, l'entreprise élargit rapidement son offre vers la haute bijouterie, apportant une nouvelle dimension aux objets du souvenir, en collaboration avec des professionnels du secteur.

Les BA de BFC ont investi aux côtés d'Aurore Jeunot, sa dirigeante. Maison Valois Varden a également bénéficié du soutien financier d'autres acteurs de l'innovation, notamment Bpifrance. L'ambition de l'entreprise : devenir un leader international dans le secteur des créations mémorielles de luxe, un marché de niche à fort potentiel. Dès sa première année, l'entreprise mise sur l'international, avec une présence remarquée, en août, au salon Endex de Tokyo, l'un des plus grands événements d'Asie dédiés au funéraire.

Dans le secteur funéraire, Maison Valois Varden se positionne en BtoBtoC, collaborant avec les professionnels pour proposer ses créations aux familles endeuillées. Sur le marché du bijou haut-de-gamme, l'entreprise privilégie le BtoB, nouant des partenariats avec des bijoutiers et des distributeurs de luxe pour entrer dans des circuits prestigieux. L'entreprise envisage de développer une stratégie BtoC via une plateforme de vente en ligne et continue d'évoluer en combinant innovation, luxe et tradition, avec l'ambition de redéfinir le bijou mémoriel de prestige à l'échelle internationale.

[valoiswarden.com](http://valoiswarden.com)

ESPACE PARTENAIRE

## Sécurisez vos droits de propriété intellectuelle

Le régime fiscal français de la propriété intellectuelle, connu sous le nom d'« IP Box », a été réformé en 2019 pour encourager l'innovation et la compétitivité des entreprises. Ce dispositif permet, sous certaines conditions, de bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés de 10 % sur les revenus issus de la cession ou de la concession de certains actifs de propriété intellectuelle, notamment les brevets et les logiciels originaux protégés par le droit d'auteur. Toutefois, la mise en œuvre de ce régime nécessite une analyse rigoureuse des actifs éligibles et une documentation précise des dépenses de R&D associées. Une mauvaise application peut entraîner un redressement fiscal. Il est donc essentiel de s'assurer de la conformité de ses pratiques fiscales en matière de propriété intellectuelle.

> Le cabinet DU PARC MONNET, fort de son expertise en droit fiscal et en propriété intellectuelle, accompagne les entreprises dans l'optimisation et la sécurisation de leurs actifs immatériels. Jean-Marie Garinot et Constance Cuveillier, avocats associés, apportent une assistance personnalisée pour naviguer dans les complexités du régime de l'IP Box, garantissant ainsi une gestion fiscale optimale des droits de propriété intellectuelle.

DU PARC  
MONNET  
AVOCATS  
ASSOCIÉS



## Retour sur le parcours d'une startup soutenue par les BA



Il y a trois ans et demi, Aidaxis finalisait un financement de 1,1 M€ et entamait une nouvelle étape de son développement. Créée en 2016, la société avait jusque-là concentré ses efforts sur la R&D et sur les modalités d'accès au marché. La solution de GPS applicatif pour faciliter l'adoption et la prise en main des applications dans les entreprises était prête et robuste. Il fallait désormais déployer la stratégie de vente et générer du chiffre d'affaires. Donc structurer une stratégie commerciale et marketing solide pour transformer cette innovation en succès commercial.

### Un départ prometteur, mais semé d'embûches

La première année a été consacrée à constituer une équipe commerciale et marketing. Un processus exigeant, mais couronné de succès avec une équipe engagée et efficace. Cependant, la confrontation au marché a apporté son lot de surprises : bien que les prospects aient confirmé leur intérêt, les cycles de vente et les délais liés aux projets clients ont décalé les prévisions financières et de trésorerie.

Entre la multiplicité des interlocuteurs et les contraintes des clients, les processus, pourtant pensés pour être agiles, se sont heurtés à des réalités complexes. Malgré le soutien continu de ses investisseurs, dont les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté, Aidaxis a dû gérer une trésorerie tendue, conduisant à un placement en redressement judiciaire en mars 2024.

### Une épreuve qui renforce la résilience

Cette période critique a révélé la force d'Aidaxis. Loin d'être un frein, le redressement judiciaire n'a pas empêché les ventes de progresser. L'équipe a fait preuve d'une résilience exemplaire, prouvant la capacité de l'entreprise à s'auto-financer même dans des conditions difficiles.

Grâce à la confiance renouvelée des investisseurs et des créanciers, un plan de redressement a été validé, accompagné d'un nouveau tour de table. Objectif : sortir rapidement de la procédure et lancer un plan de développement ambitieux sur deux ans. Aidaxis poursuit donc son aventure avec détermination et ambition, visant l'équilibre d'ici à fin 2025. Plus que jamais, l'entreprise reste un symbole de persévérance et d'adaptabilité dans un environnement incertain.

[aidaxis.com](http://aidaxis.com)



## Carton plein pour le séminaire d'automne... et nos 20 ans !

Grâce à la qualité exceptionnelle de nos intervenants et à une participation en constante hausse, notre séminaire d'automne a marqué les esprits. À l'honneur cette année : les valeurs d'entreprise. Qu'elles soient environnementales, liées à la transmission, financières ou humaines, elles sont essentielles. Elles doivent être au cœur de la réflexion des créateurs pour bâtir des entreprises solides, éthiques, tournées vers l'avenir et désirables.

### Des interventions éclairantes !

Un immense merci à Philippe Dessertine, dont l'éclairage inspirant a parfaitement illustré l'importance de ce thème. Merci également à nos intervenants : Bénédicte de Chevigny (UI Investissement), Jean-Sébastien-Guinchard (BPBFC), Maurice Oms (Banque de France) et Bernard Streit (Association Action Philippe Streit). Ils ont brillamment démontré combien ces valeurs sont indispensables à la gestion d'une entreprise aujourd'hui.

Enfin, un grand merci à nos partenaires, qui nous soutiennent avec constance et engagement depuis tant d'années. Leur fidélité et leur implication font partie intégrante de notre succès, pour le bien de notre Région.

## BFC Angels Capital : votre partenaire pour la reprise, la transmission et le développement de votre entreprise en Bourgogne-Franche-Comté.

*Vous êtes cadre dirigeant, chef d'entreprise ? Vous avez un projet de reprise, de transmission ou de croissance et cherchez un appui financier pour le réaliser ?*

BFC Angels Capital est là pour vous !

- Capital : un complément de ressources pour concrétiser votre plan de reprise ou accélérer votre développement,
- Compétences : l'accompagnement de nos Business Angels pour structurer et guider vos ambitions,
- Réseau : des connexions locales et régionales pour multiplier votre impact.



### Les partenaires majeurs de BFC Angels